

BRIGADIERS(ÈRES) SCOLAIRES (Banque de réservistes)

La Ville de Baie-Comeau est à la recherche de candidatures pour combler :

- **postes sur appel** afin d'effectuer des remplacements sur l'ensemble du territoire de la Municipalité.

FONCTION :

Le travail consiste principalement à accompagner de façon sécuritaire les écolières et écoliers sur la traverse des intersections désignées aux heures déterminées.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS :

- Évaluer la circulation et déterminer où se positionner adéquatement dans la rue;
- Interrompre la circulation au moyen de son panneau portatif et inviter les enfants à traverser l'intersection de façon sécuritaire;
- Communiquer les règles de sécurité aux enfants;
- Respecter la signalisation routière;
- Signaler toute problématique à son supérieur immédiat.

SERVICE :

Sécurité publique – protection incendie.

CONDITIONS SALARIALES :

Taux horaire est de 15.25 \$/heure.

HORAIRE DE TRAVAIL :

L'horaire de travail peut aller jusqu'à un maximum de 4 heures par jour, en discontinu, et ce, selon les heures de traverses des écoliers à raison de 5 jours par semaine ou moins, selon les besoins et le calendrier scolaire.

ENTRÉE EN FONCTION :

Selon les besoins, à partir du mois d'octobre 2021.

EXIGENCES :

Les personnes retenues doivent :

- Être autonome et faire preuve de fiabilité.
- Avoir la capacité pour travailler dans toutes les conditions climatiques.
- Autoriser la Ville à effectuer une enquête de vérification et à prendre connaissance des résultats de cette dernière quant à de possibles antécédents judiciaires incompatibles avec la fonction postulée.

Si vous désirez relever ce défi et croyez posséder les habilités requises, veuillez transmettre votre curriculum vitae avant **le 28 septembre 2021 à 17 h** à l'adresse suivante :

CONCOURS 21-38

Service des ressources humaines

Ville de Baie-Comeau

19, avenue Marquette

Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K5

418 296-8186 (télécopieur)

courriel : rh@ville.baie-comeau.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront avisées.

* La Ville de Baie-Comeau applique un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles, minorités ethniques et autochtones à présenter leur candidature.